

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

Tridi 13 Germinal, an V.

(Dimanche 2 Avril 1797).

gement par contumace de plusieurs assassins de Geneve. — Progrès de la révolution opérée dans les pays qui sont sous la domination de Venise. — Noms des électeurs nommés par les assemblées primaires de Bruxelles. — Lettre au rédacteur sur les troubles qui ont eu lieu dans les assemblées primaires de Nevers. — Fin de l'adresse aux assemblées électorales et aux armées.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 15 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

SUISSE.

De Bâle, le 26 mars.

Les difficultés qui s'étoient élevées entre les généraux français & les Grisons ont été applanies, & la bonne intelligence est rétablie.

Suivant des lettres de Milan, du 21 de ce mois, la révolution qui s'est opérée dans les pays qui sont sous la domination de Venise, s'étend déjà au-delà de Brascia, probablement elle ne s'arrêtera pas. Peschiera aspire à l'indépendance, & a déjà érigé dans ses murs un temple de la liberté. Les fiefs impériaux de Lunigiana, de la partie orientale, ont été déclarés déchus, & les seigneurs proclamés libres. Suivant des lettres de Gènes, les fiefs sont déjà réunis à la république cispadane, & un délégué a été envoyé des députés pour les organiser, conformément au nouveau système.

On attend à chaque instant à Gènes un envoyé de la Porte Ottomane, qui doit aller résider à Paris.

Le roi de Sardaigne établit un cordon de troupes le long des frontières, depuis Vigevano jusqu'à Navarre.

De Geneve, le 23 mars.

Pour réparer le vice des premiers jugemens qui ont été rendus dans l'affaire du 22 septembre, les juges ont condamné plusieurs absens; six ou sept ont eu un jugement à mort. Ces sentences par contumaces devoient être exécutées, selon nos formes, sur des tableaux attachés à la potence; mais quelques hommes, disposés à mépriser le crime, frémissaient de cette ombre de sévérité; ils voulaient au moins que le supplice n'eût rien de formel: ils annonçoient quelque projet d'opposition à l'exécution de ces derniers jugemens. Le conseil administratif a su profiter cette fois des moyens qu'il avoit en main pour maintenir les décisions des tribunaux, il a battu la générale; toute la ville a été sous les armes, & l'exécution s'est faite sans résistance.

Nous oublions de vous dire que l'exécution du jugement en question, après avoir été faite selon les formes usitées,

a été suivie de quelques actes indécens pour leur sépulture, qui ont prouvé combien la mesure prise pour pourvoir à la sûreté de la ville avoit été convenable. Il y a donc encore des hommes près de nous qui cherchent à voiler d'aussi exécrables forfaits, & qui professent une sorte d'attachement pour la mémoire des assassins; mais leur nombre est d'autant plus réduit, que le crime même & son impunité ont vivement frappé tous les hommes capables de sentimens honnêtes & doués de quelque discernement.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 9 germinal.

Les assemblées primaires de cette ville ont presque entièrement achevé le choix de leurs électeurs: outre ceux que nous avons déjà nommés, en voici encore quelques-uns. Bonaventure, président du tribunal-criminel du département de la Dyle, & pensionnaire de la ville de Tournay, sous l'ancien régime; Lambrechts, commissaire du pouvoir exécutif auprès de l'administration centrale du département de la Dyle; il étoit professeur en droit à l'université de Louvain avant la conquête, & s'est fait un *enragé révolutionnaire* dans toute la force du terme, parce que le gouvernement autrichien lui refusa un consulat au conseil de Malines; Barthelemy, homme de loi estimé; Frédéric Romberg, riche banquier, & Maréchal, homme de loi plein de talent. Il est impossible de se former une idée de l'esprit & du courage qui animent nos assemblées primaires; elles ont déconcerté par leur sagesse & leur fermeté les projets coupables & connus des anarcbistes. C'étoit réellement une ligue de la vertu contre le crime. Mais il n'en est malheureusement pas ainsi par-tout: à Louvain, où, d'après le recensement fait par la municipalité, il existe 4,500 citoyens ayant les qualités requises pour voter aux assemblées primaires, il n'existe pour toute assemblée du peuple qu'une réunion d'environ 200 jacobins. L'on sent quels choix peuvent faire de pareils hommes! Après avoir parcouru le cercle de tous les malheurs & de toutes les injustices par le despotisme de nos *provisoires*, c'est être bien coupable que de montrer une si fatale apathie. O vous tous mes compatriotes! que n'imitiez-vous le généreux dévouement des Bruxellois!

Cinq chefs principaux des bandes de scélérats connus sous le nom de *chauffeurs* & de *garotteurs*, ont été guillotins le 5 à Bruges. Une grande partie de ces brigands ont été pris, il y a peu de jours, & l'on ne tardera certainement pas à en faire un exemple éclatant.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Extrait d'une lettre du Havre, du 8 germinal.

Quel est l'ennemi de son pays qui a inspiré au directoire son arrêté du 27 ventôse ?

Ainsi les ports de France sont fermés, pendant deux mois, aux navires neutres qui auroient touché en Angleterre. Qu'ils viennent de l'Amérique Septentrionale, de l'Océan Atlantique, de la Méditerranée, du Nord & même de nos ports, n'importe; si des accidens les ont contraints à relâcher, ils ne pourront plus suivre leur destination, ils seront obligés de se consumer en frais & d'attendre de nouvelles dispositions.

Mais nos ennemis n'en tireront-ils pas un puissant avantage ? C'est malgré eux jusqu'ici que les neutres nous ont approvisionnés. Soit qu'ils fussent chargés pour leur propre compte, soit que par des expéditions simulées ils fussent hors d'atteinte de la rapacité des Anglais, ils entroient dans nos ports & y déposaient leurs riches cargaisons. Aujourd'hui qui empêchera les nombreuses stations qui bloquent nos ports d'arrêter tous les bâtimens qu'ils rencontreront en mer ? Ils les conduiront en Angleterre; ils examineront leurs papiers, & leur permettront de continuer leur voyage.

La conséquence de cet arrêté anti-populaire, c'est la misère, la cessation du travail, la paralysie du commerce, l'engourdissement de la circulation, & tous les désordres d'une société sans occupation.

Chacun se demande quel peut être le moteur de pareilles mesures? Personne ne devine ce qu'on a pu alléguer pour entraîner le directoire exécutif dans ce piège. Mais des hommes bien instruits présumant que les mêmes gens qui ont provoqué la loi sur les marchandises anglaises, ont encore arraché ce nouvel arrêté. Il est constant, d'une part, que depuis la prohibition, ces marchandises ont circulé en France d'une manière scandaleuse. Nos ports étoient fermés à la vérité, mais les magasins multipliés en Suisse se sont écoulés dans l'intérieur, & ont enrichi les co-propriétaires & les co-intéressés à ces spéculations. Depuis six semaines, la Suisse a envoyé en France une grande quantité d'indigos du Bengale. Il est de l'intérêt des négocians de ce pays de n'avoir pas pour concurrens les négocians français, qui peuvent, dans huit jours, avoir des approvisionnemens à meilleur marché.

De Paris, le 12 germinal.

Si l'on veut connoître combien a consulté dans le choix des électeurs de cette ville, la probité & le courage, on pourra en juger par cette anecdote. Dans une section il s'est trouvé un renier très-pauvre, de qui on a rapporté le fait suivant. Dans le tems de la terreur il entre au comité révolutionnaire pour y demander quelques papiers dont il avoit besoin; il remarque une liste des suspects de la section, exposée sur le bureau: il la parcourt, & dit: Mais je ne vois là que de très-honnêtes gens; pourquoi donc n'y a-t-on pas mis mon nom? je meritois d'être

placé auprès d'eux; & sur-le-champ il écrit lui-même son nom au bas de la liste. Personne n'a pu refuser ses suffrages à un homme qui, dans de pareils tems, avoit le courage de son opinion; il a été nommé électeur.

On nous écrit de Metz, que les jacobins qui, depuis quelque tems, se rassembloient chez Tirion, ont en vain cherché à égayer les citoyens par des affiches insidieuses adressées aux *acquéreurs des domaines nationaux*. Ceux-ci ont senti que le meilleur moyen d'assurer leurs propriétés, étoit de donner leurs suffrages aux ennemis de la monarchie, aux sages amis de la constitution & des lois.

A Saint-Malo, les jacobins, avant de se rendre aux assemblées primaires, avoient parcouru la ville & cherché à épouvanter les citoyens par des chants de carnage. Ceci n'en ont point été effrayés; ils se sont rendus tranquillement à l'assemblée, s'y sont trouvés dans la proportion de dix contre un, & les choix ont été excellens.

Il n'en a pas été de même à Morlaix. Nous apprenons que les plus infâmes terroristes ont été nommés électeurs. Un entr'autres, ancien membre du comité révolutionnaire, est signalé dans tout le pays pour avoir fait arrêter & conduire à la mort le respectable père du général Moreau, qui s'emparoit de Nieuport le jour même que son père montoit à l'échaffaud.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

Nevers, 8 germinal.

Votre feuille, un des principaux asyle de la sagesse de la raison, a déjà présenté dans leur vrai jour ces scènes scandaleuses dont la ville de Nevers a été le théâtre. Permettez que les lecteurs impartiaux y trouvent l'exact exposé de leur résultat: *et ab uno discedunt omnes.*

Vainement le député Sautereau a cherché à altérer les faits; il n'a pas même donné à l'inexactitude les formes de la vraisemblance. Il a dit vaguement qu'il s'étoit trouvé dans l'urne des élections cent cinquante billets de papier qu'il n'y avoit de votans. Ne croiroit-on pas qu'il n'y a qu'une seule assemblée primaire? Or il y en a quatre à Nevers; le citoyen Sautereau ne doit-il pas l'ignorer: trois d'entr'elles ont été troublées, dissoutes & livrées à l'influence exclusive des jacobins. Dans laquelle des trois la prétendue infidélité a-t-elle donc eu lieu? Car on ne voudra pas faire croire qu'elle ait été répartie entre les trois, & avérée au même instant dans chacune des trois bureaux.

Un arrêté de l'administration municipale, porté sur les registres, constate que le 2, à onze heures du matin, le bureau définitif d'une des sections se plaignoit d'avoir été chassé par la minorité qui, elle-même, envoyoit des plaintes par un président d'âge qu'elle venoit de se donner. Mais si vous ne savez pas vous-même que c'est la majorité qui a décidé de la nomination des électeurs de Nevers, leurs noms seuls suffiroient pour vous l'apprendre. Ils étoient presque tous incarcérés au moment de l'assemblée, les uns sur de très-violens soupçons de vols, les autres au moins pour avoir été les agens furieux du régime de la terreur; quelques-uns ont été membres de cette horrible commission temporaire de Lyon.

Mais non, le triomphe de cette faction à Nevers est comme en quelques autres endroits de la France, nul

été que
chef-lieu
eratic.
Charité,
conler fi
qui, sans
avec assu
Nievre:
de ces r
les effor
tere vou
votre no
rieur vo
droit des
habitation
ne pas p
enfants d
tout vou
votre dé
tané de

Fin d

Nouve
doutent.
tution,
& vous
tituer le
& vous

Où, v
Eh! q
pas le v
assez ch
mons com
noncer?
donner u

Et qua
peller la
ne pas re
voyons-no
de pardon
Constit
nals, légi
les époqu
mitifs ou
tous enfi
gais, vou
& par un
moins im
vos desti
pouvoir à
tir de le
Notre
sommans
nement ro
conmuna
ération
républiqu
rière pour
on n'y co
& si l'amb
corps soci
A quoi
année? à

été que précaire ; on ne leur laissera pas exercer dans le chef-lieu du département la plus outrageante des aristocraties. Dans les campagnes, dans les autres villes, à la Charité, à Clamecy, à Cosme où le sang qu'ils ont fait couler fume encore, ce sont les amateurs du bon ordre qui, sans violence, ont présidé aux élections. Arrivez avec assurance, électeurs du reste du département de la Nièvre : ne vous laissez pas intimider par les menaces de ces monstrueux enfans de l'anarchie. Venez anéantir les efforts de l'intrigue & de la scélératesse. Votre caractère vous fait répugner à l'emploi des moyens violens ; votre nombre si supérieur à celui d'une douzaine de furieux vous en dispense. Vos ateliers, que leur regne rendroit déserts, vos campagnes qu'ils feroient dévaster, vos habitations qu'ils pilleroient peut-être eux-mêmes, pour ne pas perdre l'habitude du brigandage, vos femmes, vos enfans dont leur domination renouvelleroit les frayeurs ; tout vous invite à venir remplir dans le chef-lieu de votre département, les fonctions que le suffrage spontané de vos concitoyens vous a confiées.

Vin de l'adresse aux assemblées électorales et aux armées.

Nouveau tiers, nouveaux administrateurs, ils vous redoutent. Ils ont raison, car ils ne veulent pas la constitution, eux ; & vous la voulez ; ils veulent dominer, & vous ne voudrez pas de dominateurs ; ils veulent substituer leur gouvernement au gouvernement républicain, & vous voudrez défendre la république.

Où, vous le voudrez !

Eh ! qui d'entre nous, citoyens français, pourroit ne pas le vouloir ? qui ne le veut pas ? N'avons-nous pas assez chèrement payé la liberté ? Est-ce au moment où nous commençons d'en jouir que nous voudrions y renoncer ? Vainqueurs des rois, nous combattrions pour nous donner un roi !....

Et quand nous serions assez inconséquens pour rappeler la famille déchue, serions-nous assez absurdes pour ne pas redouter sa vengeance ? Ne savons-nous pas, ne voyons-nous pas, aux déclarations de ses agens, qu'il n'est de pardon pour personne ?

Constitutionnels de 91, législateurs de 92, conventionnels, législateurs actuels, administrateurs, juges de toutes les époques, patriotes sages ou exagérés, acquéreurs primitifs ou possesseurs actuels des biens nationaux ; vous tous enfin, qui, dans toutes les portions du peuple français, vous êtes fait remarquer par la haine du despotisme & par un attachement plus ou moins prononcé, plus ou moins impétueux à la révolution, & qui y avez attaché vos destinées, pourriez-vous, sans démence, rendre le pouvoir à ceux qui ne le recevoient que pour vous punir de le leur avoir arraché ?

Notre intérêt à tous est commun, nos dangers sont communs ; mais un motif plus noble nous lie au gouvernement républicain ; il existe entre tous les citoyens une communauté de gloire, de titres, de moyens à la considération & à la fortune. L'industrie peut, dans une république, tout ce qu'elle veut ; il n'est point de barrière pour le talent ; le courage est sûr de sa récompense ; on n'y connoît de supérieurs que le mérite & la vertu ; & si l'ambition usurpe leur place, elle a pour ennemi le corps social tout entier....

À quoi donc se réduisent ces prétendus amis de la tyrannie ? à quelques vieillards, qui ont plutôt de l'atta-

chement à d'anciennes opinions, que de la haine pour les nouvelles ; à quelques hommes sans énergie ; à quelques femmes timides, qui regrettent de vieux titres ; à un petit nombre de prêtres attachés à leurs anciens principes ; qu'il faut respecter s'ils sont honnêtes, qu'il est aisé de comprimer s'ils en abusent ; à quelques mécontents, qu'il est facile de gagner si l'on est sage ; enfin, à des malheureux qu'il faut se hâter de secourir, si l'on est juste.

Où est donc cette effrayante multitude d'ennemis de la liberté ? Où sont ces cohortes du royalisme, contre lesquelles ce n'est pas trop de nos armées pour les combattre ?

L'absurdité de vos craintes, jongleurs ridicules, démontre la perversité de vos projets. C'est parce que vous voulez opprimer la liberté, que vous supposez tant d'amis au despotisme....

Assemblées électorales ! défenseurs de la liberté, vous avoir démasqué ces factieux, c'est avoir rendu leurs complots inutiles.

Vous, électeurs, vous donnerez la déclaration qui vous est demandée. Vous prouverez votre attachement à la république, en acceptant votre mission ; vous ne ferez rien de plus en le déclarant. Choisissez des hommes amis de la constitution & de l'ordre ; des hommes instruits, sages, ennemis des exagérations, & dédaignez les cris des factions.

Généraux, soldats, volez à de nouvelles victoires, puisque les ennemis refaient la paix.

Qu'ils n'arrivent point jusqu'à vous, les cris de ces nouveaux détracteurs, qui osent croire que vous avez vaincu pour eux, qui se couvrent de votre nom, qui vous appellent pour soutenir leur secte & ses efforts impies contre la liberté, contre la volonté générale.

C'est pour vous rendre complices de leurs crimes ; c'est pour vous faire servir d'instrumens à leurs usurpations, qu'ils cherchent à aigrir vos cœurs généreux.

Non, il n'est pas une ame française que vos exploits n'aient agrandie : pas une de vos belles actions n'est oubliée ; nous les relisons avec orgueil, toute la nation les célèbre avec reconnaissance ; elle les récompensera avec le plus généreux & le plus juste enthousiasme. Vos vertus sont devenues le patrimoine commun.

Généraux des armées républicaines, fameux par vos exploits, justement célèbres par vos talens, vous qui avez ouvert la carrière, vous qui l'avez entièrement fournie, en versant tout votre sang au champ de l'honneur ; vous enfin que le génie tutélaire a préservés & a destinés à fermer cette carrière de gloire, vous avez tous attaché vos noms à de grands, à d'immortels souvenirs.

L'histoire, après toutes ces batailles mémorables, qui n'étoient que vos premiers essais, l'histoire retracera l'invasion presque fabuleuse de la Hollande, le Danube étouffé de porter nos bataillons, & la conquête de l'Italie, vaste & brillante scène, où le héros signalant son génie dès ses premiers pas, & croissant dans sa marche, a montré le grand homme tout entier dans les murs de Mantoue, & à l'aspect du capitolé.

Vous ne sacrifierez pas, pour faire des tyrans, les couronnes civiques que vous a décernées & que vous préparez encore la patrie reconnaissante.

Vos compagnons d'armes suivront votre exemple ; & dans nos foyers comme dans vos camps, nous confondrons

es perfides ennemis de la république ; nos sermens ne seront point vains , la constitution ne sera point violée . Faites triompher au-dehors la liberté , les élus du peuple la défendront , la feront aimer au-dedans ; & c'est avec un courage tout semblable au vôtre qu'ils en conserveront le dépôt .

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DELMAS.

Séance du 11 germinal.

Sur le rapport d'Elie Lacoste , le conseil approuve une résolution relative au recouvrement de la perception des patentes pour l'an 5 .

Lecouteux propose , au nom d'une commission , le rejet de la résolution du 4 germinal , relative à l'établissement d'une loterie nationale en France , parce qu'elle est immorale , qu'elle tend à ruiner les particuliers , à détourner des citoyens de leur industrie pour se livrer à ce jeu cruel .

Dussaut , membre de la même commission , retrace tous les maux que la loterie a faits . A chaque tirage on voyoit des suicides & des familles livrées au désespoir . L'artisan perdoit son salaire à ce jeu barbare , qui est un poison lent & destructeur pour les états qui le permettent . Si la résolution étoit approuvée , la fureur du jeu se rallumeroit , passeroit bientôt de la ville dans les campagnes , appauvrirait les citoyens , & par conséquent l'état se verroit ainsi privé des contributions qu'ils payoient . La république a besoin , pour se soutenir , des vertus & de la morale , & rien ne lui est plus contraire que les loteries . Il termine en annonçant que le rejet de la résolution est le vœu de tous les bons citoyens .

Le conseil ajourne la discussion .

CONSEIL DES CINQ-CENT S.

Présidence du citoyen LECOINTE-PUIRAVEAU.

Séance du 12 germinal.

Des négocians adressent au conseil de nouvelles réclamations contre la loi qui défend l'introduction en France des marchandises anglaises . On propose de faire un message au directoire exécutif pour lui demander des renseignements à cet égard . Villers s'y oppose : la loi dont il est question , dit-il , a porté un coup funeste à la banque de Londres ; les éclaircissemens que vous provoqueriez pourroient nuire aux négociations entamées pour la paix .

Le conseil passe à l'ordre du jour .

Le conseil s'est ensuite occupé de diverses assemblées primaires . Des réclamations contre celles de Montbrison ont été renvoyées à l'examen d'une commission , & les opérations de celles de la Ferté-Bernard ont été annullées , parce que cette dernière étoit composée , contrairement aux loix constitutionnelles , de 903 membres .

Des troubles ont eu lieu aussi dans les assemblées primaires d'Autun ; d'après les ordres du ministre de la police deux officiers municipaux de cette commune ont été frappés de mandats d'arrêt comme auteurs de ces troubles ; mais l'administration centrale leur a fait défense d'obéir : néanmoins le directeur du jury a dressé leur acte d'accusation . Le membre qui rend compte de ces faits , propose qu'il soit fait un message au directoire

exécutif pour qu'il donne sur cet objet des renseignements positifs . Cette proposition est adoptée .

Lamarque présente à la discussion le projet sur la suspension des ventes des domaines nationaux . Siméon le combat ; il représente que si ce projet étoit adopté , le corps législatif s'immisceroit dans des opérations qui ne regardent que les administrations : d'ailleurs , les loix sur la vente des biens nationaux étant suffisantes & généralement exécutées , l'opinion pense que toute loi nouvelle seroit inutile & dangereuse .

Le discours de Siméon sera imprimé .

La discussion a été interrompue & la parole accordée à Mathieu pour faire un rapport sur les irrégularités qui ont eu lieu dans les assemblées primaires de Rennes & que Defermoud a dernièrement dénoncées .

Le conseil a arrêté qu'avant de rien statuer , il seroit demandé de plus amples éclaircissemens au directoire exécutif .

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 12 germinal.

Sur le rapport de Poisson , le conseil approuve la résolution du 10 de ce mois , qui déclare nulles les opérations de l'assemblée primaire du canton de Blainville , première section , département de la Manche .

La discussion s'ouvre sur la résolution relative à une pétition du citoyen Henry Faivre , concernant les créanciers des émigrés .

Lanjuinais parle contre cette résolution ; il prouve qu'elle est contraire à tous les principes de la jurisprudence , & qu'elle tient des loix révolutionnaires .

Bonnescœur pense qu'en combattant cette résolution , on a le dessein d'arrêter la vente des biens nationaux : il veut que l'intérêt public l'emporte sur les subtilités du barreau . Il demande le rejet .

On demande à aller aux voix .

Poulain - Grandpré observe que le conseil n'est pas en nombre suffisant .

Le bureau vérifie qu'il y a 129 membres , & qu'ainsi il y a majorité .

Malgré cette déclaration , le président leve la séance .

La séance étant levée , Barbé-Marbois invite ses collègues à se réunir demain à midi , pour cause .

Bourse du 12 germinal.

Amsterdam 59 $\frac{7}{8}$, 60 $\frac{5}{8}$.	Lausanne 1 $\frac{1}{2}$, 5 $\frac{1}{2}$.
Idem courant 57 $\frac{7}{8}$.	Londres 24 l. 10 s. , 24 l.
Hambourg 192 $\frac{1}{4}$, 190 $\frac{1}{4}$.	Inscrip. 8 l. 15 s. , 9 l. , 8 l.
Madrid 11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.	17 s. $\frac{1}{2}$.
Madrid effect. 13 l. 15 s.	Bons $\frac{3}{4}$ 9 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.
Cadix 11 l. 5 à 7 s. $\frac{1}{2}$.	Mandat 45 s. 9 d. , 46 s.
Cadix effectif 13 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.	Or fin 102 l. 5 s.
Gènes 93 , 91 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg. 50 l. 10 s.
Livourne 102 $\frac{1}{2}$.	Piastre 5 l. 4 s. 9 d. à 5 s.
Bâle 1 $\frac{1}{4}$, 3 $\frac{1}{8}$.	Quadruple 79 l. 5 s.
Lyon au pair .	Ducat d'Hol. 11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Marseille au pair .	Souverain 33 l. 15 s.
Bordeaux 1 bénéf. .	Guinée 25 l.

Esprit $\frac{3}{4}$, 465 livres. — Eau-de-vie 22 deg. , 370 liv.
— Huile d'olive , 1 liv. 10 sols. — Café Martinique , 2 liv. 3 s. — Café Saint-Domingue , 2 l. 1 s. — Sucre d'Hambourg , 2 liv. 9 s. — Sucre d'Orléans , 2 liv. 6 s. — Savon de Marseille , 21 s. 9 d. — Chandelle , 15 s. — Sel , 1 liv. 10 s. le $\frac{1}{2}$.